



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GARD

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°30-2020-056

PUBLIÉ LE 1 AVRIL 2020

Sommaire

DDFiP du Gard

30-2020-04-01-003 - Délégations de signature du PCE au 01-04-2020 (2 pages)

Page 3

DDFiP du Gard

30-2020-04-01-003

Délégations de signature du PCE au 01-04-2020

*Délégations de signature accordées par la responsable du pôle de contrôle et d'expertise (PCE)
du Gard*

**DELEGATION DE SIGNATURE
EN MATIERE DE CONTENTIEUX ET DE GRACIEUX FISCAL**

La responsable du pôle départemental de contrôle et d'expertise (PCE) du Gard par intérim,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
GOURNAY Frédéric HAUTIER Agnès HUGOT Carine JACQUES Régis LAICHOIR Samir MAKHOLOUF Aïssa MALAVAL Thierry ROUAUD David ROUCH Damien SAIGNE-VIALLEIX Isabelle SCHERNO Laurence SIEUZAC Anne SIMONIN Laurence TALAGRAND Geneviève VEILLARD Josselyne	inspecteur	10 000 €	10 000 €
GARRIC Stéphan JEKAL Patrice JOURDAN Catherine KHALLEF Soraya LAVEIL Olivier LOMBARDIE Bruno MEILAC François	contrôleur	7 000 €	7 000 €

Article 2

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du service.

Fait à Nîmes, le 1^{er} avril 2020

La responsable du pôle départemental de contrôle
et d'expertise par intérim

SIGNE

Christine VAIZIAN